

Fiche d'adhésion à

L'Association Sportive Pasteur Oignies

Saison 2023 – 2024

Informations générales

1. Les entrainements proposés :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Activité	Futsal / Football	Basket 3/3	- Volley-ball - VTT ou Multisport		Gymnastique
Professeur	Mr Walczak	Mr Ruant	Tous		Mr Herchy
Horaires	12h30 - 13h30	12h30 - 13h30	13h00 - 15h00		12h30 - 13h30
Lieu de rendez-vous	Porte grise cour de récréation	Porte grise cour de récréation	-Volley-ball : salle Lemaire -VTT : devant le collège		Porte grise cour de récréation
Matériel	Tenue	Tenue	- Tenue - Vélo Casque pour le VTT		Tenue

2. Les rencontres / compétitions proposées tout au long de l'année :

Cross / Athlétisme Estival / Futsal Féminin / VTT / Volley-ball / Gymnastique / Raid

3. L'engagement de l'élève et de la famille

La pratique d'une activité sportive demande de l'assiduité (être présent aux entrainements) et persévérance (aller jusqu'au bout de son engagement et participer aux rencontres et compétitions). Le règlement d'EPS et le règlement intérieur de l'établissement restent en vigueur pendant le temps de l'UNSS !

Par la présente prise de licence l'élève (enfant) et la famille s'engagent à s'investir dans le projet de l'Association Sportive tout au long de l'année scolaire 2023 - 2024

4. La communication se fait via le BLOG DE L'UNSS :

5. Fonctionnement du temps du midi :

- Les élèves demi-pensionnaires qui participent à l'UNSS sont prioritaires
- Les élèves externes peuvent bénéficier d'un ticket cantine exceptionnel
- Le mercredi les élèves sont autorisés à manger avec les professeurs d'EPS
- Les professeurs viennent chercher les élèves à 12h30 devant la porte grise pour se rendre au gymnase tous ensemble

6. Pour toute demande de renseignements supplémentaires les professeurs d'EPS sont disponibles et en mesure de répondre à votre demande.

7. La cotisation est de 20 euros pour l'année (liquide ou chèque à l'ordre de : « ASSOCIATION SPORTIVE PASTEUR OIGNIES »).





Fiche d'adhésion à

L'Association Sportive Pasteur Oignies

Saison 2023 – 2024

DOCUMENT A RENDRE AUX PROFESSEUR D'EPS

Les informations des parents (responsable légal) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone (merci d'en renseigner au moins 2) :

1 : 2 : 3 :

Adresse mail (obligatoire, fonctionnelle) :

.....@.....

1. Les informations de l'enfant

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

2. Les autorisations

Table with 4 columns: Thème, Autorisation, OUI, NON. Rows include: Générale, Comportement, Retour à la maison, Intervention médicale, Droit à l'image, Assurance individuelle I.A. Sport +.

Merci de bien vouloir joindre la cotisation d'un montant de 20 euros à ce document (liquide ou chèque à l'ordre de : « Association Sportive Pasteur Oignies »).

A, le Signature des parents